L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX DU VIEUX CARRÉ

CARONDELET, 19 RUE

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Heure du départ des trains de chemins de fer.

On avait fixé hier à midi le départ spécial du train qui devait emporter au lac Pontchartrain les membres de la Législature, les officiers de la Cité et les invités. Mais, comme d'habitude, il y a eu retard, et il ne devait pas être question d'arriver de sitôt. Pour éviter ce désagrément, il faudrait que les employés du chemin de fer prissent leurs ordres de M. Algernon Sartor, président de la compagnie, et non de quelques autres employés de moins grande importance qui n'ont pas la responsabilité qu'il faut et qui ne sont à cet égard que ce qu'il y a appelé dans les hautes régions politiques.

Un délicieux.

Hier, vers une heure du matin, Mr Peter O'Neil, revenant de notre Chambre Ordinaire et de Comédie, a été gratifié par un honnête Américain d'un coup de poing qui l'a envoyé sur le pavé. Peter est fort, mais il est vieux, et l'Américain jeune et vigoureux. Il a remporté victoire et a pu, sans être inquiété, regagner son domicile. Il a eu beau crier au secours, il n'a trouvé ni sergent de ville, ni garde municipal, ni même un homme inoffensif qui aurait pu lui prêter son concours. Peter, paraît-il, est très connu dans le quartier, mais il n'a pas été reconnu par son agresseur. Il paraît que ce dernier a été dans la même situation.

Un voleur de fonctions.

Un habile voleur d'une intégrité hors ligne vient d'être arrêté. Le plaignant est Mr Peter, rue des Marguerites entre les rues Prytania et Auguste. Le filou, qui a réussi à emporter environ cent cinquante piastres, est un jeune homme de 22 ans environ; il est brun. Il était occupé en plaçant un carreau de vitre d'une fenêtre défoncée et commençait en passant par une fenêtre entre la cuisine et le premier corps de logis.

Coup de couteau.

Jeudi, une difficulté s'est élevée au coin des rues Conti et Carondelet, entre deux jeunes gens nommés Martin Cook et Louis Olivier, pendant laquelle le premier cité que Cook a été blessé d'un coup de couteau par son antagoniste qui s'est immédiatement prisonnier lui-même et qui a été emprisonné à la cellule numéro 1.

Il a été qu'il avait été assailli par Cloar, qui est plus fort que lui, immédiatement portant, et qu'il a été obligé, pour se défendre de sa main, d'avoir recours à son canif. Il ne paraît pas, d'après ce que la témoins de Cook ont bien dangereuse sa plaie et médecin qui a été appelé pour cela donner le pansement.

CONSEIL DE VILLE.

Le Conseil de ville s'est réuni hier à midi, dans le but d'élire deux médecins de ville et deux députés receveurs.

Le Dr Schumacker et Byrne ont été nommés et le Dr Schumacker a été élu par 6 contre 1.

Les Drs Beard, Salomon et Drew ont été nommés pour le district au-dessus de la rue du Conseil.

Au premier balottage, le Dr J. C. Beard a reçu 3 votes, Salomon 1 et Drew 1.

Un second balottage a donné au Dr Beard 4 votes et au Dr Drew 1. Le Dr Beard a été déclaré élu.

MM. Sambola et Michel ont été nommés pour député-recorder du district au-dessus de la rue du Conseil. Mr Sambola a été élu par 4 contre 1.

MM. W. H. Holmes et J. M. Bash ont été nommés pour la place d'assistant-recorder du district supérieur et après deux balottages, Mr Holmes a été élu par 4 contre 2.

Il a été alors décidé que les règlements de l'ancien Bureau médecin-légiste, en tant qu'ils ne seraient pas en conflit avec les ordonnances du Conseil de ville, seraient adoptés pour le gouverne du nouveau Bureau.

Le Conseil alors s'est ajourné.

TEMPERATURE.—11 Mai 1877.

Thermomètre de C. Durande, opticien. Fahrenheit. Centigrade.

6 du matin.....	64	18
Midi.....	76	24
3 P. M.....	78	25
6 P. M.....	74	23

CIRCULAIRE DE JULES SIMON.—Voici le texte de la circulaire du ministre de l'intérieur en France sur le pétitionnement catholique :

Paris, 23 avril.

Monsieur le préfet,

Je suis informé qu'on fait circuler dans certains départements, en vue de recueillir des signatures, des pétitionnements analogues contre un projet de loi soumis aux Chambres italiennes, et relatif aux abus commis par les ministres des cultes dans l'exercice de leur ministère.

La circulation de ces écrits, dont les termes sont offensants pour les pouvoirs publics d'un pays voisin et ami, ne saurait bénéficier des immunités qui couvrent l'exercice légitime du droit de pétition, et le gouvernement ne peut tolérer que les auteurs soient admis publiquement provoqués à s'immiscer dans les affaires intérieures d'une nation étrangère.

Je vous prie, en conséquence, monsieur le préfet de prendre sans délai les mesures que vous jugerez les plus propres à empêcher le colportage des écrits dont il s'agit.

Vous voudrez bien m'accuser réception de ces instructions et me rendre compte des dispositions que vous aurez prises pour en assurer l'exécution.

Recevez, etc.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur,

JULES SIMON.

L'EXÉCUTION DE BILLOIR.—L'exécution de Billoir a eu lieu le 26 avril, place de la Roquette. La *Gazette des Tribunaux* donne sur l'exécution les détails suivants :

"Billoir, qui, depuis quelques jours était devenu fort triste et se montrait par moments d'un caractère sombre et taciturne, dormait profondément.

"Mr. Bourguenne s'approchant de lui, le réveille et lui dit : "Allons, Billoir, votre recours en grâce est rejeté..... Vous allez un ancien militaire ; ayez du courage.

"Le condamné, se dressant sur son séant, s'est pris la tête dans les mains et est resté absorbé pendant quelques instants : "Allons ! a-t-il dit au directeur, je voyant toujours impassible.

"Ah! pardon !" a répliqué Billoir qui, ramené soudainement la main de l'angoisse qui se trouvait près de lui, s'est livré aux gardiens qui l'ont habillé. Pendant cette opération, les traits de la physionomie se sont complétement. A ce moment, on l'a entendu dire avec l'accent qui, au bout de deux à huit minutes, est usité avec lui de se calmer.

"Une fois, soutenu par deux gardiens, Billoir traverse les dépendances de la prison pour se rendre à l'avant-greffe, où on a préparé à la guillotine.

"Il était quatre heures trente et une minutes. L'exécuteur l'a fait lever de son siège et l'a conduit à quatre ou cinq pas de-là. Billoir paraît y avoir fait une résistance. Cependant, nous dire un témoin, il a vidé le verre qu'on lui présentait.

"Le fatal coup a partagé à quelques secondes près le moment où Billoir a été saisi par les gardiens et s'est avancé vers l'instrument du supplice. Arrivé devant la guillotine, l'exécuteur lui a dit : "Adieu, mon père !" lui a dit Billoir. Quelques instants après, il avait cessé son offense.

Jusqu'au dernier moment, le condamné a maintenu de la fermeté."

—On mande de Londres qu'une spéculation découverte vient d'être faite par un certain occupés à occuper un poste dans la Nouvelle-Orléans. A une personne qui a été trouvé une somme d'argent considérable pour approvisionner pendant un mois.

HAUSSE DU PAIN A PARIS.—On sait qu'une hausse sur le pain a été annoncée pour plusieurs points, à raison de la farine rare probable du port d'Odessa. Cette hausse se manifeste en ce moment même à Paris. Hier matin, dans plusieurs quartiers, dit le *Moniteur*, le pain a augmenté d'environ 2 sols augmenté de cinq centimes, et les boulangers donnent pour raison à leurs clients la guerre.

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JOSEPH COMEAU, à Donaldsonville, pour les 2e Bureau Assomption, St-François et Ascension.

M. PH. HACHEMY, Montegut, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Nord-Ouest Rouge, Ouest et Est Feliciana.

M. G. BERNARD, à Bruly Landing, Ouest St Jean Baptiste.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisses de la Ouest.

J. LANDRIAU, Galatas-du-Pont à Mandeville, pour les paroisses de la Pointe-Coupée.

M. DUPUY, Maison-de-pierre à Mandeville, pour les paroisses de la Pointe-Coupée.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Orléans.

M. HERMINE, à Lafourche, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLESSY à Pointe-Coupée.

M. Wm. L. ROCHE, chemin Maison-de-Pierre Bayou, paroisse Nouvelle.

C. MINIER, Pointe-Coupée, paroisse Ste-Marie.

P. BAMARD, St-Martinville.

VALERY THIBODEAUX, Pointe-Noire.

J. PETIT, Attakapas.

M. PETIT, Opelousas.

ARMAND GRENOUILLON, Opelousas.

A. HUPPE, Vermillonville.

AMAND GRIMAL, Vermillonville, Opelousas.

M. BRUNEL, Bayou-Boeuf, Opelousas.

HERMAIN LEBLANC, Bayou-Boeuf, Opelousas.

Ville Claude.

Wm. MINIER, à Jeanerette, paroisse de la Teche.

HORAIRE DES TRAINS DU CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les correspondances.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET NORD-OUEST.

Départ de la Nouvelle-Orléans à 8 h. 30 a. m. et 4 h. 30 p. m.

Arrivée à Lafourche à 12 h. 30 p. m. et 8 h. 30 p. m.

Départ de Lafourche à 6 h. 30 a. m. et 2 h. 30 p. m.

Arrivée à la Nouvelle-Orléans à 10 h. 30 a. m. et 6 h. 30 p. m.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

CHINE.

Les négociations sur le tapis.

Deux correspondances ont été publiées du Céleste Empire, qui jettent un jour nouveau sur les négociations entre le gouvernement chinois et Mr Wade, ministre anglais. Les négociations ont été ouvertes à la suite de l'assassinat de Mr Margary, et ont abouti à la signature d'une convention qui a été ratifiée par la reine d'Angleterre. Cette convention a été ratifiée par l'empereur de Chine, mais elle n'a été ratifiée par le vice-roi du Yunnan, qui est responsable de l'assassinat de Mr Margary.

Le vice-roi du Yunnan a été remplacé par Mr Tsen, qui a été nommé à sa place. Mr Tsen a été nommé à sa place. Mr Tsen a été nommé à sa place. Mr Tsen a été nommé à sa place.

Les insurrections en Russie.

Le gouvernement russe a déclaré périodes déjà dans trois provinces du Caucase, par suite de l'insurrection des Circassiens.

On apprend que deux mille rebelles de la Circassie sont actuellement dans la province de sud de la Russie.

Les Russes s'avancent rapidement sur le Danube.

Ratschuk, 11 mai.—Il y a déjà dix mille Russes à Giurgevo, qui font campement à ce dirigé vers Pravetz, un village de Bulgarie, le long de la Vid. Le gros de l'armée russe s'avance par la rive du Danube jusqu'à Sistitian. Il est maintenant question de la construction d'un pont sur le Danube entre Sistitian et Giurgevo.

Un train russe fera sauter.

Une batterie russe qui était en position dans des vignes a ouvert le feu sur un train de munitions turcs près d'Osman. Une seule bombe a atteint un wagon qui a fait sauter, à trois mats, et l'a coulé à fond. Le train a été arrêté par un officier qui se trouvait à bord avec un détachement de trente cents marins.

La nouvelle confirmée.

Londres, 11 mai.—Une dépêche de Shefchazan à Reuter, télégraphié hier soir dit que le plus grand des ponts construit sur le Danube a été coulé par une bombe à Simnitza. Le pont a été détruit par le feu de l'ennemi.

Une autre version contredit